

ORANO SA

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes
sur les comptes semestriels consolidés résumés**

(Période du 01 janvier 2023 au 30 juin 2023)

KPMG Audit
Tour EQHO – 2 Avenue Gambetta
92086 Paris-La Défense

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine

**Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes semestriels consolidés
résumés**
(Période du 01^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023)

Au Président du Conseil d'administration

ORANO SA
125 Avenue de Paris
92320 Châtillon

Monsieur,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Orano SA et en réponse à votre demande dans le cadre de la publication de votre information financière au 30 juin 2023, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de celle-ci, relatifs à la période du 01^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023 (ci-après "les Comptes"), tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces Comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les Comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des Comptes avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la partie « Application IFRS9 phase III » de la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'incidence de la première application de la norme relative à la comptabilité de couverture.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Paris-La-Défense et Neuilly-Sur-Seine, le 27 juillet 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit

PricewaterhouseCoopers Audit

Jean-Paul Thill

Laurent Genin

Sébastien Lasou

Laurent Daniel



**COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS
RESUMES**

Orano

Au 30 juin 2023

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	4
BILAN CONSOLIDE	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2023	9
NOTE 1 - EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE	9
NOTE 2 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES	10
NOTE 3 - INFORMATIONS SECTORIELLES	13
NOTE 4 - AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES OPERATIONNELS	15
NOTE 5 - ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EBITDA	16
NOTE 6 - RESULTAT FINANCIER	16
NOTE 7 - IMPOTS	17
NOTE 8 - GOODWILL	18
NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	18
NOTE 10 - CONTRATS DE LOCATION	20
NOTE 11 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	21
NOTE 12 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES	23
NOTE 13 - AUTRES ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS	24
NOTE 14 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	24
NOTE 15 - CAPITAL	24
NOTE 16 - AVANTAGES DU PERSONNEL	25
NOTE 17 - AUTRES PROVISIONS	26
NOTE 18 - DETTES FINANCIERES	27
NOTE 19 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS	29
NOTE 20 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	32
NOTE 21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN	32
NOTE 22 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS	33
NOTE 23 - CARNET DE COMMANDES	34
NOTE 24 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE	35

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2023	1er semestre 2022
CHIFFRE D'AFFAIRES		2 296	2 142
Coût des produits et services vendus		(1 963)	(1 730)
MARGE BRUTE		333	411
Frais de recherche et développement		(62)	(51)
Frais commerciaux		(17)	(20)
Frais généraux		(58)	(51)
Autres produits opérationnels	4	110	65
Autres charges opérationnelles	4	(47)	(39)
RESULTAT OPERATIONNEL		260	315
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	f2	1	(1)
Résultat opérationnel après quote-part des résultats des coentreprises et entreprises associées		261	315
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		6	4
Coût de l'endettement financier brut		(62)	(72)
Coût de l'endettement financier net		(56)	(67)
Autres produits financiers		428	751
Autres charges financières		(412)	(1 256)
Autres produits et charges financiers *	6	16	(504)
RESULTAT FINANCIER		(40)	(572)
Impôts sur les résultats	7	(57)	(41)
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE		164	(298)
RESULTAT NET PART DU GROUPE		117	(359)
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE		47	61

* Première application de la norme IFRS 9 phase III au 1^{er} janvier 2023 selon la méthode prospective (cf. note 2)

RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2022
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE	164	(298)
Autres éléments non recyclables au compte de résultat	30	103
Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies	30	105
Effet d'impôt relatif aux autres éléments non recyclables	-	(1)
Quote-part des autres éléments non recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-	(1)
Autres éléments recyclables au compte de résultat	48	(30)
Ecart de conversion	(23)	152
Variations de valeur des couvertures de flux de trésorerie *	77	(187)
Effet d'impôt relatif aux autres éléments recyclables	(6)	4
Quote-part des autres éléments recyclables des coentreprises et entreprises associées, nets d'impôts	-	-
Total autres éléments du résultat global (après impôt)	78	73
RESULTAT GLOBAL	242	(226)
- Part du groupe	194	(285)
- Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	48	59

* Première application de la norme IFRS 9 phase III au 1^{er} janvier 2023 selon la méthode prospective (cf. note 2)

BILAN CONSOLIDE
ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIFS NON COURANTS		19 617	19 097
Goodwill	8	1 309	1 325
Immobilisations incorporelles	9	1 267	1 266
Immobilisations corporelles	9	8 773	8 534
Droit d'utilisation – contrats de location	10	76	75
Actifs de fin de cycle - part tiers	11	88	93
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	11	7 851	7 501
Titres des coentreprises et entreprises associées	12	16	15
Autres actifs non courants	13	148	172
Actifs d'impôts différés		89	116
ACTIFS COURANTS		4 227	4 080
Stocks et en-cours		1 604	1 443
Clients et comptes rattachés		904	689
Actifs sur contrats		101	98
Autres créances opérationnelles		659	618
Autres créances non opérationnelles		40	43
Impôts courants - actif		40	40
Autres actifs financiers courants	13	196	270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	683	879
TOTAL ACTIF		23 844	23 177

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Capital	15	132	132
Primes et réserves consolidées		1 381	1 600
Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies		(113)	(142)
Gains et pertes latents sur instruments financiers		–	(70)
Réserves de conversion		49	72
Capitaux propres – part du groupe		1 450	1 591
Participations ne donnant pas le contrôle		371	57
CAPITAUX PROPRES		1 821	1 648
PASSIFS NON COURANTS		11 948	11 719
Avantages du personnel	16	461	475
Provisions pour opérations de fin de cycle	11	8 427	8 159
Autres provisions non courantes	17	358	359
Quote-part de situation nette déficitaire des coentreprises et entreprises associées	12	25	23
Dettes financières non courantes	18	2 606	2 635
Dettes de location non courantes		68	65
Passifs d'impôts différés		2	2
PASSIFS COURANTS		10 075	9 810
Provisions courantes	17	2 259	2 179
Dettes financières courantes	18	177	189
Dettes de location courantes		16	16
Fournisseurs et comptes rattachés		1 123	1 010
Passifs sur contrats		5 474	5 396
Autres dettes opérationnelles		1 004	995
Autres dettes non opérationnelles		12	3
Impôts courants - passif		9	21
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		23 844	23 177

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

6

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2023	1er semestre 2022
Résultat net		164	(298)
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations des immobilisations et des titres de transaction de plus de trois mois		218	236
Dotations nettes (reprise nette) aux provisions (Versements) / remboursements des assureurs sur actifs de couverture des passifs sociaux		(158)	(128)
Effet net des désactualisations d'actifs et de provisions		45	44
Charge d'impôts (courants et différés)		342	(482)
Intérêts courus nets compris dans le coût de l'endettement financier		57	41
Perte (profit) sur cession d'actifs immobilisés et variation de juste valeur des actifs financiers	4 et 6	(384)	1 013
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	12	(1)	1
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées et quote-part des résultats versés des GIE		10	12
Autres éléments sans effet de trésorerie		30	(64)
Capacité d'autofinancement avant intérêts et impôts		380	442
Intérêts nets reçus (versés)		(53)	(71)
Intérêts nets versés sur dette de loyer		(2)	(1)
Impôts versés		(26)	(7)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts		299	363
Variation du besoin en fonds de roulement		(132)	70
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		167	433
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(362)	(307)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	7
Acquisitions de titres de sociétés consolidées nettes de la trésorerie acquise		(2)	–
Acquisitions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		(1 230)	(1 341)
Cessions d'actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle		1 301	1 408
Variation des actifs financiers de gestion de trésorerie	13	48	–
Prêts accordés aux coentreprises et entreprises associées		–	–
Remboursement de prêts des coentreprises et entreprises associées		2	–
Acquisitions d'autres actifs financiers		–	(8)
Cessions d'autres actifs financiers		1	1
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(236)	(240)
Augmentations de capital souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle		–	–
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		–	(57)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle		(63)	(39)
Remboursement des dettes de loyer	10	(9)	(11)
Augmentation des dettes financières		–	–
Diminution des dettes financières	18	(34)	(216)
Variation des autres dettes financières	18	–	–
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(106)	(322)
Impact des variations de taux de change		(4)	13
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		(179)	(116)
Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		798	1 109
Trésorerie à la clôture	14	683	1 054
(-) concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs	18	(64)	(62)
Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		618	993

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

7

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Nombre d'actions	Capital (Note 15)	Primes et Réserves consolidées	Réévaluation du passif net au titre des engagements à prestations définies	Gains et pertes latents sur instruments financiers *	Réserves de Conversion	Total capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
(en millions d'euros)									
1er Janvier 2022	264 152 778	132	1 990	(225)	12	(34)	1 876	(18)	1 858
Résultat du 1er semestre 2022			(359)				(359)	61	(298)
Autres éléments du résultat global				102	(181)	153	74	(1)	73
Résultat global			(359)	102	(181)	153	(285)	59	(226)
Dividendes distribués							0	(44)	(44)
Autres variations **			(6)	-	-	-	(6)	(1)	(6)
30 Juin 2022	264 152 778	132	1 626	(123)	(169)	119	1 585	(3)	1 583
1er janvier 2023	264 152 778	132	1 600	(142)	(70)	72	1 591	57	1 648
Résultat du 1er semestre 2023			117				117	47	164
Autres éléments du résultat global				29	71	(23)	77	1	78
Résultat global			117	29	71	(23)	194	48	242
Dividendes distribués			0				0	(68)	(68)
Autres variations ***			(335)	-	-	-	(335)	335	-
30 Juin 2023	264 152 778	132	1 381	(113)	0	49	1 450	371	1 821

* Première application de la norme IFRS 9 phase III au 1er janvier 2023 selon la méthode prospective (cf. note 2)

** Les autres variations du 1er semestre 2022 comprennent les retraitements liés à l'application de la décision de l'IFRS IC concernant la comptabilisation des coûts de développement des logiciels en mode SAAS (norme IAS 38) pour (6) millions d'euros

*** Les autres variations du 1er semestre 2023 pour 335 millions d'euros correspondent à une contribution financière assumée en totalité par Orano Expansion au bénéfice d'Imouraren SA (via un abandon de créance) sans modification des pourcentages de participation des actionnaires d'Imouraren, conformément aux termes de l'accord global de partenariat avec l'État du Niger (cf. note 1)

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2023

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

NOTE 1 - EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE

Association avec XTC New Energy pour fabriquer des composants de batteries de véhicules électriques en France

Le 16 mai 2023, Orano et le groupe XTC New Energy, spécialiste de la production des matériaux de cathode pour la production de batteries, ont signé des accords en vue de créer deux co-entreprises dédiées à la production des matériaux critiques pour les batteries de véhicules électriques. Selon les termes de ces accords, Orano et XTC New Energy s'engagent à unir leurs expertises afin d'implanter deux usines de production sur un même site industriel à Dunkerque dans les Hauts-de-France. En parallèle, Orano poursuit le développement de son projet de recyclage des matériaux contenus dans les batteries afin de les valoriser dans de nouveaux composants.

Évolution des prix de marché de l'uranium, de la conversion et de l'enrichissement

Les prix de marché de l'uranium et des services de conversion et d'enrichissement continuent à augmenter sur le 1er semestre 2023, dans la continuité de ce qui s'est passé en 2022. Le conflit en Ukraine perdure et reste la première cause de l'augmentation des indicateurs de marché, surtout pour les services de conversion et d'enrichissement.

Le cours long terme de l'uranium est passé de 52 dollars américains par livre d'U₃O₈ à fin 2022 à 56 dollars américains par livre à fin juin 2023. Pour sa part, le prix à long terme de la conversion s'établit en moyenne à 31 dollars américains par kilogramme d'uranium sur le 1er semestre 2023, contre 27 dollars américains par kilogramme d'uranium sur l'exercice 2022. Enfin, les prix à long terme de l'enrichissement passent de 136 dollars américains par Unité de Travail de Séparation (UTS) fin 2022 à 146 dollars américains par UTS à fin juin 2023.

Performance des marchés financiers

La croissance des principales économies mondiales a fait preuve d'une certaine résilience alors que les banques centrales ont poursuivi des politiques de resserrement monétaire dans le cadre de la lutte contre l'inflation. Ainsi, les indices boursiers ont bénéficié d'une bonne performance lors du 1er semestre 2023 et la décélération constatée des indices d'inflation a permis une stabilisation des taux longs. Dans ce contexte, la valorisation des actifs dédiés s'est appréciée et les taux d'actualisation des passifs sont restés stables.

Signature de l'accord global de partenariat au Niger

Le 4 mai 2023, l'État du Niger et Orano ont signé un accord global de partenariat. Cet accord qui illustre la volonté du Niger et d'Orano de renforcer durablement leurs liens, couvre plusieurs sujets parmi lesquels les modalités d'exploitation du projet Imouraren et l'apurement de la situation financière d'Imouraren SA, les conditions de poursuite de l'exploitation de la mine de Somair, le réaménagement de Cominak et l'engagement sociétal d'Orano au Niger. Il concilie la volonté du Niger de maximiser les retombées économiques et financières de l'exploitation des emprises minières, de préserver la pérennité économique de Somair et de limiter l'impact socio-économique de la fermeture de Cominak (cf. variation des capitaux propres et note 4).

NOTE 2 - ESTIMATIONS, JUGEMENTS ET PRINCIPES COMPTABLES

Estimations et jugements

Pour établir ses états financiers consolidés, Orano doit procéder à des estimations, faire des hypothèses et recourir à des jugements qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs ou de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Orano revoit ses estimations et jugements de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes qui pourraient advenir notamment dans le contexte économique, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles, en particulier dans les domaines suivants :

- les marges prévisionnelles sur les contrats comptabilisés selon la méthode de l'avancement : ces estimations sont réalisées par les équipes projet et revues par la direction conformément aux procédures du groupe (cf. note 17) ;
- les flux de trésorerie prévisionnels et les taux d'actualisation et de croissance utilisés pour réaliser les tests de perte de valeur du goodwill et des autres actifs corporels et incorporels (cf. notes 8 et 9) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les engagements de retraite et autres avantages du personnel, notamment les taux d'évolution des salaires et d'actualisation, l'âge de départ des employés et la rotation des effectifs (cf. note 16) ;
- l'ensemble des hypothèses utilisées pour évaluer les provisions pour opérations de fin de cycle (cf. note 11) et, le cas échéant les actifs correspondant à la quote-part financée par les tiers, notamment :
 - les devis prévisionnels de ces opérations,
 - les taux d'inflation et d'actualisation,
 - l'échéancier prévisionnel des dépenses,
 - la durée d'exploitation des installations,
 - le scénario retenu au regard de la connaissance de l'état initial des installations, de l'état final visé et des filières de traitement et d'évacuation des déchets et de leur disponibilité,
 - les modalités de mise à l'arrêt définitif,
 - les exigences de sûreté et évolutions réglementaires ;
- les hypothèses utilisées pour évaluer l'existence de provisions ou passifs éventuels au titre des matières nucléaires propriété du groupe : les devis prévisionnels de ces opérations, l'échéancier prévisionnel des dépenses et les taux d'inflation et d'actualisation (cf. notes 17 et 22) ;
- les estimations et jugements relatifs à l'issue des litiges en cours, et de manière générale à l'ensemble des provisions et passifs éventuels d'Orano (cf. note 22) ;
- les estimations et jugements relatifs à la recouvrabilité des créances dues par les clients et des autres actifs financiers : et
- la prise en compte des perspectives de résultats imposables futurs permettant la reconnaissance des impôts différés actifs (cf. note 7).

Préparation des états financiers

Les comptes consolidés au 30 juin 2023, arrêtés par le Conseil d'Administration du 27 juillet 2023, ont été établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations à fournir pour l'établissement de comptes consolidés IFRS complets et doivent être lu conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2022.

Méthodes spécifiques liées à l'établissement des comptes intermédiaires

- Orano applique la méthodologie prescrite par la norme IAS 34 pour déterminer la charge d'impôt de la période intermédiaire. Celle-ci est calculée en appliquant au résultat avant impôt de cette période le taux effectif d'impôt moyen estimé pour l'exercice pour chaque juridiction fiscale. Un taux d'impôt différent est cependant retenu pour les catégories de revenus soumis à des taux d'impôts spécifiques, tels que les résultats de cessions de titres soumis au régime des plus-values à long terme ; et
- la charge de la période intermédiaire relative aux engagements de retraite et autres avantages du personnel est calculée à partir du taux d'actualisation déterminé au 31 décembre 2022. En application de cette méthode, Orano a calculé la charge du 1^{er} semestre 2023 au titre du coût des services rendus de la période, la charge de désactualisation de la provision et le produit relatif au rendement attendu des actifs de couverture en utilisant les hypothèses actuarielles déterminées au 31 décembre 2022 conformément à la norme IAS 19. Les modifications d'hypothèses actuarielles prises en compte pour l'évaluation des passifs sociaux au 30 juin 2023 sont comptabilisées en « Autres éléments du résultat global » pour la quasi-totalité de leur montant.

Principes comptables

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés résumés au 30 juin 2023 sont identiques à ceux décrits dans la note 1 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022, à l'exception de la norme IFRS 9 « Instruments financiers » phase III « comptabilité de couverture » que le groupe a décidé d'appliquer à compter du 1^{er} janvier 2023. Ils ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS, tel que publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) et tel qu'adopté dans l'Union européenne au 30 juin 2023.

Les normes et interprétations du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne sont disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standards-interpretations/index_fr.htm

Le groupe n'a anticipé aucune norme, amendement ou interprétation publiés par l'IASB dont l'application est optionnelle ou non en vigueur au sein de l'Union européenne au 30 juin 2023.

Réforme des retraites

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 recule de 62 à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite.

À partir du 1^{er} septembre 2023, cet âge va être progressivement relevé, à raison de trois mois par génération à compter des assurés nés le 1^{er} septembre 1961 pour atteindre 64 ans en 2030 pour les générations nées en 1968 et suivantes.

Parallèlement, la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein sera portée à 43 ans en 2027, dès la génération née en 1965. L'application de la loi dite "Touraine" de 2014 est accélérée. Elle prévoyait un allongement de la durée de cotisation de 42 ans aujourd'hui à 43 ans d'ici 2035, à partir de la génération 1973. Pour les personnes qui n'auraient pas pu cotiser 43 ans, l'âge de la retraite à taux plein (sans décote) reste fixé à 67 ans.

L'impact de cette réforme sur l'engagement de retraite est traité comme une modification de régime. Par conséquent, il constitue un coût des services passés.

Dans les comptes au 30 juin 2023, le coût des services passés a été comptabilisé en totalité au compte de résultat en « Autres produits opérationnels » (cf. note 4).

Application IFRS 9 phase II

Le groupe a décidé d'adopter le nouveau modèle général de comptabilité de couverture d'IFRS 9, en vertu duquel il doit s'assurer que ses relations de couverture sont cohérentes avec ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques, et adopter une approche plus qualitative de l'appréciation de ses couvertures.

Le changement de méthode comptable lié à l'adoption d'IFRS 9 a été appliqué de manière prospective (sans impact sur les exercices antérieurs, ni sur la situation nette au 1er janvier 2022). Ainsi le coût du report/déport pour les nouvelles opérations contractées depuis le 1er janvier 2023, est exclu de la désignation de couverture et comptabilisé en coût de la couverture conformément aux dispositions prévues par IFRS 9. Ce coût est enregistré en capitaux propres en variation de juste valeur pendant la durée de vie de la couverture (soit une charge de 3 millions d'euros au titre du 1^{er} semestre 2023), et impactera le résultat financier à l'échéance.

Pour les opérations de couverture de change mises en place avant 2023, le coût du report/déport continue à s'écouler en résultat financier pendant la durée de vie de la couverture, selon la norme IAS 39.

Normes et amendements publiés par l'IASB mais non adoptés par l'Union européenne au 1^{er} janvier 2023

- amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers – classement des dettes en courant ou non courant » ;
- amendement à l'IFRS 16 « Passif de location relatif à une cession-bail » ;
- amendement à l'IAS 7 et IFRS 7 « Accords de financement de fournisseurs » ; et
- amendement à l'IAS 12 « Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pillier 2 » : Le groupe Orano rentre dans le champs d'application des règles Globe et mène les travaux nécessaires à l'évaluation des impacts de ces nouvelles règles. Pour le calcul du taux projeté appliqué au 30 juin 2023, le groupe a tenu compte de l'exemption temporaire de comptabiliser les impôts différés qui pourraient résulter de l'application des règles Globe.

Normes, amendements et interprétations entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023

- amendement à IAS 1 « Information à fournir sur les principes et méthodes comptables » ;
- amendement à IAS 8 « Définition d'une estimation comptable » ;
- amendement à IAS 12 « Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction » ; et
- amendement à l'IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

Ces amendements n'ont pas d'impact significatif dans les comptes semestriels.

Nouvelles normes et interprétations adoptées par l'Union européenne ne nécessitant pas encore d'application obligatoire et non appliquées par anticipation

- amendement à l'IFRS 16 « Définition d'un contrat de location – droits de substitution » ;
- amendement à l'IFRS 9 « Garantie accordée au titre d'un contrat dérivé » ;
- amendement à l'IFRS 17 et IFRS 9 « Créance de primes d'assurance sur un intermédiaire » ; et
- amendement à l'IFRS 9 et IAS 19 « Habitats et prêts habitats accordés à des employés ».

Ces amendements et améliorations n'ont pas été appliqués par anticipation au 1^{er} janvier 2023. Le groupe est en cours d'analyse sur les incidences potentielles de ces amendements.

NOTE 3 - INFORMATIONS SECTORIELLES

PAR SECTEUR D'ACTIVITE

1^{er} semestre 2023

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	739	673	1 009	(126)	2 296
Ventes inter - secteurs	(2)	(58)	(72)	133	-
Chiffre d'affaires contributif	737	615	936	8	2 296
Résultat Opérationnel avant activité de fin de cycle	146	151	(15)	(17)	265
Résultat des activités de fin de cycle	-	(2)	(3)	-	(5)
Résultat Opérationnel	146	149	(19)	(17)	260
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	-	-	-	-	1
Résultat Financier	-	-	-	-	(40)
Impôts sur les résultats	-	-	-	-	(57)
Résultat net	-	-	-	-	164
EBITDA *	205	177	107	(7)	482
% du CA brut	27,8 %	26,2 %	10,6 %	n.a.	21,0 %

Sur le 1^{er} semestre 2023, le groupe a réalisé environ 46 % de son chiffre d'affaires avec le groupe EDF.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors du transfert du contrôle de la matière pour les secteurs Mines et Amont, et majoritairement à l'avancement pour le secteur Aval.

1^{er} semestre 2022

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate, autres activités et éliminations	Total
Chiffre d'affaires brut	749	556	921	(85)	2 142
Ventes inter - secteurs	(3)	(29)	(63)	95	—
Chiffre d'affaires contributif	746	527	858	10	2 142
Résultat Opérationnel avant activité de fin de cycle	186	170	(18)	(12)	326
Résultat des activités de fin de cycle	—	(6)	(4)	—	(10)
Résultat Opérationnel	186	164	(22)	(12)	315
Quote-part de résultat net des coentreprises et entreprises associées	—	—	—	—	(1)
Résultat Financier	—	—	—	—	(572)
Impôts sur les résultats	—	—	—	—	(41)
Résultat net	—	—	—	—	(298)
EBITDA *	282	221	93	—	596
% du CA brut	37,6 %	39,7 %	10,1 %	n.a.	27,8 %

* (cf. note 5)

Sur le 1^{er} semestre 2022, le groupe a réalisé environ 54 % de son chiffre d'affaires avec EDF.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONTRIBUTIF PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE DE LOCALISATION DES CLIENTS

1^{er} semestre 2023

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	293	256	650	5	1 205
Europe (hors France)	36	148	70	2	256
Amériques	106	117	98	1	321
Asie	228	93	118	—	439
Afrique et Moyen-Orient	74	—	1	—	76
Total	737	615	936	8	2 296

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

14

1^{er} semestre 2022

(en millions d'euros)	Mines	Amont	Aval	Corporate et autres activités	Total
France	411	243	627	5	1 286
Europe (hors France)	32	57	68	4	204
Amériques	76	115	79	—	270
Asie	201	111	84	—	354
Afrique et Moyen-Orient	27	—	1	—	28
TOTAL	746	527	858	10	2 142

NOTE 4 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Autres produits opérationnels

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Profits sur cessions d'actifs non financiers	—	—
Reprise de perte de valeur sur actifs	66	30
Autres produits	44	35
Total autres produits opérationnels	110	65

Sur le 1^{er} semestre 2022 et 2023, la reprise de perte de valeur concerne principalement les actifs industriels de l'UGT Conversion et les actifs du gisement de Midwest au Canada (cf. note 9).

Sur le 1^{er} semestre 2023, les autres produits comprennent :

- la baisse des engagements d'Orano liée à la réforme des retraites à hauteur de 4 millions d'euros (cf. notes 2 et 16) ; et
- la reprise de provisions suite à l'extinction de risques fiscaux à hauteur de 30 millions d'euros.

Sur le 1^{er} semestre 2022, les autres produits comprennent une indemnité d'assurance à hauteur de 21 millions d'euros au titre de frais supplémentaires induits par le défaut de certains cristallisoirs de l'usine de Philippe Coste en 2021.

Autres charges opérationnelles

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022
Pertes sur cessions d'actifs non financiers	(1)	—
Perte de valeur sur autres actifs (hors goodwill)	(1)	(5)
Coûts de démantèlement nets des dotations / reprises de provisions pour opérations de fin de cycle	(5)	(10)
Autres charges	(40)	(24)
Total autres charges opérationnelles	(47)	(39)

Sur le 1^{er} semestre 2023, les autres charges comprennent une provision pour charges en lien avec l'engagement sociétal en application de l'accord global de partenariat avec l'État du Niger pour 30 millions d'euros (cf. note 1).

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

15

Sur le 1er semestre 2022, les autres charges comprennent une provision pour risques de versement d'une indemnité contractuelle à hauteur de 14 millions d'euros.

NOTE 5 - ETAT DE PASSAGE DU RESULTAT OPERATIONNEL A L'EBITDA

(en millions d'euros)	1er semestre 2023	1er semestre 2022
Résultat Opérationnel	260	315
Dotations aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations incorporelles	38	46
Dotations aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des immobilisations corporelles	169	179
Dotations aux amortissements et pertes de valeur nettes de reprises des droits d'utilisation – contrats de location	11	12
Résultat de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	–
Effets liés aux prises et pertes de contrôle	–	–
Dotations aux provisions nettes de reprises *	(158)	(118)
(Versements) / remboursements des assureurs sur actifs de couverture des passifs sociaux	45	44
Coûts des opérations de fin de cycle effectuées	116	119
EBITDA	482	596

* à l'exception des dotations et reprises sur l'actif circulant

NOTE 6 - RESULTAT FINANCIER

Coût de l'endettement financier brut

Le coût de l'endettement financier brut à fin juin 2023 comprend les charges d'intérêts relatives aux emprunts obligataires pour un montant de 53 millions d'euros (contre 52 millions d'euros au 30 juin 2022).

La charge d'intérêts relatifs à IFRS 16 encourue sur le 1^{er} semestre 2023 s'élève à 2 millions d'euros (contre 1 million au 30 juin 2022).

Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1er semestre 2023	1er semestre 2022
Variation de juste valeur par résultat des actifs financiers de couverture	382	(1 011)
Dividendes reçus	39	46
Produits de désactualisation des actifs de démantèlement - part tiers	2	2
Charges de désactualisation sur opérations de fin de cycle	(212)	(163)
Effets des changements de taux d'actualisation et d'inflation	(59)	453
Part liée aux opérations de fin de cycle	152	(673)
Résultat de change	(4)	15
Variation de juste valeur par résultat des titres non dédiés	3	(2)
Intérêts sur avances reçues sur contrats	(38)	(41)
Résultat financier sur retraites et autres avantages du personnel	(8)	(2)
Effets de la désactualisation et des changements de taux d'actualisation et d'inflation sur les dettes et autres provisions nettes	(65)	193
Autres produits financiers	2	9
Autres charges financières	(25)	(1)
Part non liée aux opérations de fin de cycle	(136)	169
Autres produits et charges financiers *	16	(504)

* Première application de la norme IFRS 9 phase III au 1^{er} janvier 2023 selon la méthode prospective (cf. note 2)

Le report/déport sur les instruments financiers de couverture de change est comptabilisé en autres charges financières au 1^{er} semestre 2023 et en autres produits financiers au 1^{er} semestre 2022.

NOTE 7 - IMPOTS

La charge d'impôt s'élève à 57 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023 (contre 41 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022).

NOTE 8 - GOODWILL

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Acquisitions	Cessions	Pertes de valeur	Ecarts de conversion et autres	30 juin 2023
Mines	902	-	-	-	(16)	886
Amont	161	-	-	-	-	161
Aval	262	-	-	-	-	262
Total	1 325	-	-	-	(16)	1 309

Mines

Compte tenu de l'absence d'indice de perte de valeur identifié pour cette activité au cours du 1^{er} semestre, le groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2023.

Amont

Dans le secteur Amont, le goodwill est porté par l'activité enrichissement. Compte tenu de l'absence d'indice de perte de valeur identifié pour cette activité au cours du 1^{er} semestre, le groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2023.

Aval

Dans le secteur Aval, le goodwill est porté par la BU Recyclage à hauteur de 172 millions d'euros, par la BU NPS à hauteur de 69 millions d'euros, par la BU DS à hauteur de 15 millions d'euros et par la BU Projets à hauteur de 6 millions d'euros. Compte tenu de l'absence d'indice de perte de valeur pour ces activités au cours du 1^{er} semestre, le groupe n'a pas réalisé de test de valeur au 30 juin 2023.

NOTE 9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur *	Ecarts de conversion	Autres variations	30 juin 2023
Frais de recherches minières	799	21	-	(26)	-	12	806
Frais de R&D	1	-	-	-	-	-	1
Droits miniers	-	-	-	-	-	-	-
Concessions & brevets	291	-	-	(4)	-	-	287
Logiciels	59	-	-	(7)	-	3	54
Autres	26	-	-	(1)	-	-	25
En cours	91	16	-	-	-	(13)	94
TOTAL	1 266	38	-	(38)	-	2	1 267

* Dont une reprise de perte de valeur pour 8 millions euros.

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

18

IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Acquisitions	Cessions	Dotations nettes aux amortissements / Pertes de valeur *	Ecarts de conversion	Autres variations **	30 juin 2023
Terrains	76	-	-	-	-	-	76
Constructions	939	1	-	(42)	-	65	962
Installations, matériels et outillage industriels	5 011	20	(1)	(133)	(2)	369	5 264
Actifs de démantèlement – part groupe	277	-	-	(9)	-	76	343
Autres	240	1	-	(16)	-	14	239
En cours	1 990	283	-	32	(1)	(415)	1 889
TOTAL	8 534	305	(1)	(169)	(4)	109	8 773

* Dont 57 millions d'euros de reprise de perte de valeur nette des dotations

** Dont 45 millions d'euros liés à la mise en service des nouveaux évaporateurs et 30 millions d'euros liés à la mise aux conditions économiques des provisions de fin de cycle (cf. note 11)

ACTIFS MINIERS

Actifs miniers en Namibie – Trekkopje

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels immobilisés en Namibie comprend à la fois des infrastructures minières et celles d'une usine de dessalement produisant de l'eau industrielle.

La valeur d'utilité de l'usine de dessalement est testée de façon séparée de celle des infrastructures minières. Celle-ci est déterminée sur la base de son plan d'affaires actualisé à un taux de 10,00 % (contre 11,00 % au 31 décembre 2022). Aucune perte de valeur complémentaire n'a été comptabilisée au 30 juin 2023 (contre une dépréciation de 14 millions d'euros au 31 décembre 2022).

La valeur nette comptable des actifs incorporels et corporels de la mine de Trekkopje est justifiée sur la base de leur juste valeur évaluée au 30 juin 2023 à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

Actifs miniers au Canada – Midwest

La valeur comptable des actifs incorporels et corporels du gisement de Midwest avait fait l'objet d'une perte de valeur à hauteur de 8 millions d'euros au 31 décembre 2019, sur la base de leur juste valeur évaluée à partir d'un multiple des ressources d'uranium en terre.

Compte tenu de l'augmentation du multiple des ressources d'uranium en terre sur plusieurs exercices depuis cette date, de l'augmentation du cours spot de l'uranium au cours du 1^{er} semestre 2023 et de ses perspectives d'évolution, ainsi que de la présence d'installations industrielles en opération proches du gisement, les perspectives envisageables de développement du gisement ont conduit à une reprise, au 30 juin 2023, de la provision pour dépréciation constatée en 2019.

Après prise en compte de cette reprise de provision pour 8 millions d'euros, la valeur nette comptable des actifs de Midwest s'élève à 58 millions d'euros au 30 juin 2023 (contre 49 millions d'euros au 31 décembre 2022).

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

19

ACTIFS INDUSTRIELS DE L'UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE (UGT) CONVERSION

L'UGT Conversion inclut les actifs industriels de Comurhex 2 à Malvési et de Philippe Coste au Tricastin.

Un test de dépréciation a été réalisé au 30 juin 2023 sur les actifs industriels de la conversion étant donné l'évolution positive projetée des indices des prix de la conversion. Ce test de valeur a donné lieu à la comptabilisation d'une reprise de dépréciation de 50 millions d'euros. La valeur nette comptable des actifs industriels de la conversion s'établit ainsi à 635 millions d'euros au 30 juin 2023.

La valeur d'utilité de l'UGT Conversion a été évaluée au 30 juin 2023 en utilisant un taux d'actualisation de 8,5 % (contre 7,5 % au 30 juin 2022, date de réalisation du dernier test), un taux de change euro/dollar américain de 1,08 correspondant au taux du 30 juin 2023 (contre 1,04 au 30 juin 2022) et des hypothèses de prix de vente des unités de conversion résultant de l'analyse par Orano de l'évolution prévisible à moyen et long terme de l'équilibre entre l'offre et la demande. Les courbes de prix sur le reste à vendre sont déterminées en euros.

Par ailleurs, le résultat du test reste sensible au taux d'actualisation, aux anticipations des prix à long terme de la conversion, ainsi qu'à la parité euro/dollar américain. La valeur d'utilité des actifs industriels de la conversion se dégraderait à hauteur des montants suivants en cas d'utilisation :

- d'un taux d'actualisation supérieurs de 50 points de base (soit 9,0 % au lieu de 8,5 %) : 26 millions d'euros ;
- d'hypothèses de prix de vente inférieures d'un euro par kilogramme d'uranium converti par rapport aux courbes prévisionnelles de prix établies par Orano : 48 millions d'euros ; et
- d'un taux de change euro/dollar américain plus élevé de 5 centimes (soit 1,13 au lieu de 1,08) : 18 millions d'euros.

NOTE 10 - CONTRATS DE LOCATION

DROIT D'UTILISATION – CONTRATS DE LOCATION

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Augmentation / Nouveaux contrats	Réduction / sorties de contrats	Dotations nettes aux amortissements	Autres variations	Ecart de conversion	30 juin 2023
Actifs immobiliers	63	10	(1)	(7)	–	–	65
Autres actifs	12	3	–	(4)	–	–	11
Total	75	13	(1)	(11)	–	–	76

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

20

NOTE 11 - OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

(en millions d'euros)	Valeurs nettes au 31 décembre 2022	Reprises utilisées	Dépenses tiers	Révisions de devis	Désactualisation	Autres variations	Valeurs nettes au 30 juin 2023
Provision pour démantèlement	5 048	(69)	(8)	79	131	56	5 237
Provision pour reprise et conditionnement des déchets	1 333	(31)	–	–	35	15	1 351
Provision pour gestion long terme des déchets et surveillance des sites	1 427	(7)	–	9	37	16	1 481
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	7 808	(108)	(8)	88	203	86	8 069
Provisions pour opérations de fin de cycle (hors loi *)	352	(8)	–	2	9	4	358
PROVISIONS POUR OPERATIONS DE FIN DE CYCLE	8 159	(116)	(8)	90	212	90	8 427

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Au 30 juin 2023, les reprises utilisées pour 116 millions d'euros correspondent aux dépenses des opérations de fin de cycle encourues par le groupe.

Les révisions de devis pour 90 millions d'euros portent pour l'essentiel sur de nouveaux projets et comprennent les dotations relatives :

- au démantèlement des installations arrêtées, aux opérations de RCD et de gestion long terme des déchets pour 5 millions d'euros ayant pour contrepartie le résultat opérationnel ; et
- au démantèlement des installations en exploitation pour 45 millions d'euros (suite à la mise en service des nouveaux évaporateurs) ayant pour contrepartie les actifs de démantèlement part groupe ; et
- au démantèlement d'une partie des installations arrêtées de la zone nord du site du Tricastin précédemment sous la responsabilité du CEA et financé par ce dernier à hauteur de 40 millions d'euros.

Les autres variations pour 90 millions d'euros proviennent de la mise aux conditions économiques sur le 1^{er} semestre 2023 (4,50% sur une base annuelle).

La contrepartie de la mise aux conditions économiques est décomposée comme suit :

- une charge financière de 59 millions d'euros (cf. note 6) ;
- une augmentation des actifs de démantèlement part groupe de 30 millions d'euros (cf. note 9) ; et
- une augmentation des actifs de démantèlement part tiers pour 1 millions d'euros.

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

21

Taux d'actualisation

Orano a retenu, au 30 juin 2023, une hypothèse de taux d'actualisation de 5,19 % et d'inflation à long-terme de 2,35 %, soit un taux réel de 2,77 % (identique à celui du 31 décembre 2022 établi avec les mêmes taux d'actualisation et d'inflation à long-terme). Au 30 juin 2023, l'utilisation d'un taux d'actualisation supérieur ou inférieur de 10 bps au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier le solde de clôture des provisions pour opérations de fin de cycle respectivement de - 146 millions d'euros avec un taux de 5,29 % ou de + 151 millions d'euros avec un taux de 5,09 %.

ACTIFS DE DEMANTELEMENT PART TIERS

Les actifs de démantèlement comprennent deux postes :

- les actifs de démantèlement part groupe qui sont classés au bilan en immobilisations corporelles (cf. note 9) ; et
- les actifs de démantèlement part tiers (décrits dans cette note) correspondant au financement attendu de la part des tiers contribuant au démantèlement de certaines installations ou équipements dont Orano porte l'obligation légale ou contractuelle de démantèlement.

	Valeurs nettes au 31 décembre 2022	Diminution liée aux dépenses de l'exercice	Désactualisation	Changements d'hypothèses, révisions de devis et autres	Valeurs nettes au 30 juin 2023
<i>(en millions d'euros)</i>					
Actifs de démantèlement - part tiers (loi *)	88	(8)	2	1	84
Actifs de démantèlement - part tiers (hors loi *)	4	-	-	-	4
TOTAL ACTIFS DE DEMANTELEMENT - PART TIERS	93	(8)	2	1	88

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE DES OPERATIONS DE FIN DE CYCLE

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché	Valeur nette comptable	Valeur de marché
Portefeuille de titres dédiés	7 748	7 770	7 438	7 437
Créances liées aux opérations de fin de cycle	103	103	63	63
TOTAL ACTIFS FINANCIERS DE COUVERTURE	7 851	7 872	7 501	7 500
Dont actifs financiers de couverture (loi *)	7 788	7 809	7 438	7 437
Dont actifs financiers de couverture (hors loi *)	63	63	63	63

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Les créances liées aux opérations de fin de cycle correspondent à :

- une créance sur EDF et le CEA, résultant du surfinancement de l'Andra assumé par Orano entre 1983 et 1999 (paiement par Orano de contributions réparties entre les exploitants nucléaires au-delà de sa quote-part) pour 63 millions d'euros ; et
- une créance sur le CEA au titre de soule libératoire pour financer le démantèlement d'une partie des installations arrêtées de la zone nord du site du Tricastin à hauteur de 40 millions d'euros comptabilisée en juin 2023.

Au 30 juin 2023, le groupe Orano bénéficie pour la gestion des actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle des exploitants nucléaires Orano Recyclage et Orano Chimie Enrichissement d'une dérogation temporaire à horizon du 31 décembre 2023, octroyée par l'autorité administrative telle que définie à l'article D 594-2 du Code de l'Environnement, qui élève à 15% la limite de détention des actifs décrits aux a), b), c) et d) du 1° de l'article R 332-3 du Code des Assurances.

Au 30 juin 2023 et au périmètre des obligations de fin de cycle relevant des articles L 594-1 et suivants du code de l'environnement, les entités juridiques composant Orano présentaient un taux de couverture de 97,8 % des passifs de fin de cycle par les actifs dédiés (contre 96,4 % au 31 décembre 2022). Ce ratio de couverture est déterminé comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Provisions pour opérations de fin de cycle (loi *)	8 069	7 808
Actifs de démantèlement - Part Tiers (loi *)	84	88
Actifs financiers de couverture en valeur de marché (loi *)	7 809	7 437
Actifs de fin de cycle (loi *)	7 894	7 525
(Déficit)/Surplus de couverture (loi *)	(175)	(283)
Ratio de couverture des opérations de fin de cycle (loi *)	97,8 %	96,4 %

(*) Champ d'application de la loi du 28 juin 2006

Les actifs de fin de cycle pris en compte dans le ratio de couverture comprennent la créance sur le CEA au titre de la soule libératoire.

NOTE 12 - INFORMATIONS RELATIVES AUX COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

QUOTE-PART DE RESULTAT NET DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2023	1er semestre 2022
ETC	2	4
SI-nerGIE	-	(4)
Interim Storage Partner	-	-
Autres coentreprises	(1)	(1)
TOTAL	1	(1)

TITRES DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
Interim Storage Partner	9	9
Accelerated Decommissioning Partners (ADP)	7	6
TOTAL	16	15

QUOTE-PART DE SITUATION NETTE DEFICITAIRE DES COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIEES

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2023	31 décembre 2022
ETC	24	17
SI-nerGIE	1	6
TOTAL	25	23

NOTE 13 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS ET COURANTS

AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dérivés sur opérations de financement	5	–
Autres actifs	144	172
Total Autres actifs non courants	148	172

Les autres actifs comprennent des stocks d'uranium et des dépôts afin de financer les dépenses futures de réaménagement de sites miniers à l'étranger pour 79 millions d'euros au 30 juin 2023 (contre 105 millions d'euros au 31 décembre 2022).

AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Dérivés sur opérations de financement	1	30
Actifs financiers de gestion de trésorerie	186	230
Autres actifs financiers	9	9
Total Autres actifs financiers courants	196	270

NOTE 14 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Trésorerie	213	423
Equivalents de trésorerie	470	456
Total	683	879

Au 30 juin 2023, la trésorerie comprend une trésorerie non immédiatement disponible pour le groupe à hauteur de 123 millions d'euros essentiellement liée à des restrictions juridiques à l'étranger (contre 240 millions d'euros au 31 décembre 2022).

NOTE 15 - CAPITAL

La répartition du capital d'Orano s'établit de la manière suivante :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
État français	90 %	90 %
CEA	1 action	1 action
MHI	5 %	5 %
JNFL	5 %	5 %
Total	100 %	100 %

NOTE 16 - AVANTAGES DU PERSONNEL

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les engagements au 30 juin 2023 s'établit à 3,7 % pour la zone euro (contre 3,3 % au 31 décembre 2022) et à 4,70 % pour la zone US (contre 4,85 % au 31 décembre 2022).

La réforme des retraites a pour conséquence une baisse des engagements d'Orano à hauteur de 4 millions d'euros (cf. notes 2 et 4).

ANALYSE DU MONTANT NET COMPTABILISE

Au 30 juin 2023	Frais Médicaux et Prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du Travail	Préretraites	Retraites Supplémentaires	Total
(en millions d'euros)						
Dette actuarielle	2	293	6	507	42	850
Juste valeur des actifs de couverture	–	101	–	257	31	389
Montant net comptabilisé	2	192	6	250	11	461

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE

(en millions d'euros)	Frais médicaux et prévoyance	Indemnités de fin de carrière	Médailles du travail	Préretraites	Retraites supplémentaires	Total
Dette actuarielle au 31 décembre 2022	2	313	6	536	42	900
Coûts des services rendus de la période	–	7	–	8	–	16
Coûts des services passés (inclut les modifications et réductions de régime)	–	(6)	–	2	–	(4)
Cessations / Liquidation / Réductions de plan	–	–	–	–	–	–
Charge de désactualisation	–	5	–	9	1	15
Cotisations employés	–	–	–	–	–	–
Transfert de régime	–	–	–	–	–	–
Impact compte de résultat	–	6	–	19	1	26
Ecart d'expérience	–	–	–	–	–	–
Ecart d'hypothèses démographiques	–	–	–	–	–	–
Ecart d'hypothèses financières (ajustement taux d'actualisation)	–	(11)	–	(15)	(1)	(27)
Impact autres éléments du résultat global	–	(11)	–	(15)	(1)	(27)
Prestations payées sur la période	–	(15)	–	(33)	(1)	(49)
Acquisitions/Fusion	–	–	–	–	–	–
Ecart de change	–	–	–	–	–	–
Dette actuarielle au 30 juin 2023	2	293	6	507	42	850

NOTE 17 - AUTRES PROVISIONS

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations *	30 juin 2023
Réaménagement des sites miniers et démantèlement des usines de traitement	356	1	(11)	–	10	355
Autres provisions non courantes	3	–	–	–	–	3
Provisions non courantes	359	1	(11)	–	10	358
Provisions pour contrats déficitaires	164	57	(28)	–	(35)	158
Travaux restant à effectuer	1 694	84	(77)	(26)	84	1 758
Autres provisions courantes	321	54	(8)	(35)	11	343
Provisions courantes	2 179	196	(114)	(61)	60	2 259
Total provisions	2 538	196	(125)	(61)	69	2 617

* dont 64 millions de désactualisation et de changement de taux d'actualisation et d'inflation comptabilisée en contrepartie du résultat financier (cf. note 6)

PROVISIONS POUR CONTRATS DEFICITAIRES

Les provisions pour contrats déficitaires concernent essentiellement le secteur Amont. Dans l'activité de conversion, l'écoulement du carnet de commandes sur le semestre a conduit à des reprises de provisions pour 18 millions d'euros. Par ailleurs, la mise à jour des indices et des hypothèses de coût de revient de l'activité Conversion a donné lieu à une dotation de 53 millions d'euros.

PROVISIONS POUR TRAVAUX RESTANT A EFFECTUER

Les principales dotations de l'exercice portent sur les coûts futurs de traitement et d'entreposage des déchets et rebuts générés par l'exploitation.

Les provisions utilisées de l'exercice portent sur les dépenses réalisées relatives au traitement et à l'entreposage des déchets et rebuts précédemment provisionnés.

Taux d'actualisation

Au 30 juin 2023, Orano a retenu une hypothèse des taux d'actualisation compris entre 5,08 % et 5,26 % et d'inflation à long-terme de 2,35 %.

Orano a retenu, au 31 décembre 2022, une hypothèse des taux d'actualisation compris entre 5,11 % et 5,24 % et d'inflation à long-terme de 2,35 %.

Au 30 juin 2023, l'utilisation d'un taux d'actualisation réel supérieur ou inférieur de 10 bps au taux utilisé aurait eu pour effet de modifier le solde de clôture des provisions pour travaux restant à effectuer respectivement de - 23 millions d'euros ou de + 23 millions d'euros.

AUTRES PROVISIONS COURANTES

Au 30 juin 2023, les autres provisions courantes comprennent notamment :

- des provisions pour litiges ;
- des provisions pour risques sur affaires ;
- des provisions pour garanties données aux clients ;
- des provisions pour assainissement courant ;
- des provisions pour remise en état des actifs en location ;
- des provisions pour restructurations et plans sociaux ;
- des provisions pour risque fiscal ;
- des provisions pour risques (cf. note 4) ; et
- des provisions pour charges (cf. note 4).

NOTE 18 - DETTES FINANCIERES

(en millions d'euros)	Dettes non courantes	Dettes courantes	30 juin 2023	31 décembre 2022
Emprunts obligataires *	2 445	–	2 445	2 478
Intérêts courus non échus sur emprunts obligataires	–	43	43	42
Emprunts auprès des établissements de crédit	6	–	6	6
Avances rémunérées	141	8	149	148
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créditeurs **	–	64	64	81
Dettes financières diverses	2	–	2	2
Instruments financiers dérivés	13	62	75	66
Total	2 606	177	2 783	2 824

* après gestion des risques de taux

** dont compte courant financier créditeur envers la coentreprise ETC pour 27 millions d'euros (contre 54 millions d'euros au 31 décembre 2022)

VARIATIONS DES DETTES FINANCIERES

(en millions d'euros)	
Dettes Financières au 31 décembre 2022	2 824
Flux de trésorerie	(87)
Flux non monétaires :	
Intérêts courus non échus sur emprunts	43
Ecarts de conversion	1
Autres variations	1
Dettes Financières au 30 juin 2023	2 783

Réconciliation des flux de trésorerie des dettes financières entre la note des Dettes Financières et les flux liés aux opérations de financement :

<i>(en millions d'euros)</i>	
Flux de trésorerie des Dettes Financières	(87)
Intérêts versés	36
Instruments financiers	(3)
Concours bancaires courants et comptes courants financiers créiteurs	20
Flux de trésorerie des Dettes Financières inclus dans le Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(34)

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Date d'émission	Valeur au bilan (en millions d'euros)	Devise	Nominal (en millions de devises)	Taux nominal	Échéance
23 septembre 2009	717	EUR	716	4,875 %	23 septembre 2024
23 avril 2019	737	EUR	750	3,375 %	23 avril 2026
15 novembre 2022	496	EUR	500	5,375 %	15 mai 2027
8 septembre 2020	495	EUR	500	2,750 %	08 mars 2028
TOTAL	2 445				

La juste valeur de ces emprunts obligataires est de 2 420 millions d'euros au 30 juin 2023.

NOTE 19 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DETAILLES PAR CATEGORIES

30 juin 2023

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs financiers		Juste valeur
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat	
Actifs non courants	7 999	31	949	7 019	7 989
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 851	–	851	7 000	7 872
Autres actifs non courants	148	31	98	19	117
Actifs courants	2 482	649	1 645	288	1 933
Clients et comptes rattachés	904	–	904	–	904
Autres créances opérationnelles	659	511	51	98	148
Autres créances non opérationnelles	40	38	2	–	2
Autres actifs financiers courants	196	–	9	187	196
Trésorerie et équivalents de trésorerie	683	–	680	3	683
Total actif	10 482	680	2 595	7 307	9 922

<i>(en millions d'euros)</i>	TOTAL
Actifs financiers de couverture valorisés au coût amorti	851
Actifs financiers de couverture valorisés à la juste valeur par résultat	7 000
Actifs financiers de couverture (valeur au bilan)	7 851
Variation de juste valeur des actifs au coût amorti (FCP obligataires)	21
Juste valeur des actifs financiers de couverture	7 872
Autres actifs financiers valorisés à la juste valeur par résultat	307
Juste valeur des actifs financiers analysée par technique d'évaluation	8 179
Autres actifs financiers valorisés au coût amorti	1 743
Juste valeur des actifs financiers	9 922

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs non courants	6 632	1 245	14	7 891
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 632	1 240	—	7 872
Autres actifs financiers non courants	—	5	14	19
Actifs courants	189	98	—	288
Autres créances opérationnelles	—	98	—	98
Autres actifs financiers courants	186	1	—	187
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	—	—	3
Total actif	6 822	1 343	14	8 179

Passif et capitaux propres

	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs financiers		Juste valeur
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat *	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Passifs non courants	2 674	—	2 661	13	2 649
Dettes financières non courantes	2 606	—	2 593	13	2 581
Dettes de location non courantes	68	—	68	—	68
Passifs courants	2 333	217	1 985	130	2 116
Dettes financières courantes	177	—	113	65	177
Dettes de location courantes	16	—	16	—	16
Fournisseurs et comptes rattachés	1 123	—	1 123	—	1 123
Autres dettes opérationnelles	1 004	216	723	66	788
Autres dettes non opérationnelles	12	1	11	—	11
Total passif	5 006	217	4 646	143	4 765

* Niveau 2

31 décembre 2022

Actif

	Valeur au bilan	Actifs non financiers	Actifs financiers		Juste valeur
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat	
<i>(en millions d'euros)</i>					
Actifs non courants	7 673	56	777	6 840	7 617
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	7 501	—	675	6 826	7 500
Autres actifs non courants	172	56	102	14	116
Actifs courants	2 499	536	1 602	361	1 963
Clients et comptes rattachés	689	—	689	—	689
Autres créances opérationnelles	618	497	54	68	121
Autres créances non opérationnelles	43	39	4	—	4
Autres actifs financiers courants	270	—	9	261	270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	879	—	847	32	879
Total actif	10 172	591	2 379	7 201	9 580

	TOTAL
<i>(en millions d'euros)</i>	
Actifs financiers de couverture valorisés au coût amorti	675
Actifs financiers de couverture valorisés à la juste valeur par résultat	6 826
Actifs financiers de couverture (valeur au bilan)	7 501
Variation de juste valeur des actifs au coût amorti (FCP obligataires)	(1)
Juste valeur des actifs financiers de couverture	7 500
Autres actifs financiers valorisés à la juste valeur par résultat	375
Juste valeur des actifs financiers analysée par technique d'évaluation	7 876
Autres actifs financiers valorisés au coût amorti	1 704
Juste valeur des actifs financiers	9 580

Décomposition des actifs valorisés à la juste valeur par technique d'évaluation

	Niveau 1 Cours cotés non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
Actifs non courants	6 318	1 183	14	7 514
Actifs financiers de couverture des opérations de fin de cycle	6 318	1 183	—	7 500
Autres actifs financiers non courants	—	—	14	14
Actifs courants	264	98	—	361
Autres créances opérationnelles	—	68	—	68
Autres actifs financiers courants	231	30	—	261
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32	—	—	32
Total actif	6 581	1 280	14	7 876

Passif et capitaux propres

	Valeur au bilan	Passifs non financiers	Passifs financiers		Juste valeur
			Au coût amorti	A la juste valeur par résultat (*)	
(en millions d'euros)					
Passifs non courants	2 700	—	2 687	14	2 671
Dettes financières non courantes	2 635	—	2 622	14	2 606
Dettes de location non courantes	65	—	65	—	65
Passifs courants	2 214	151	1 885	178	2 063
Dettes financières courantes	189	—	132	57	189
Dettes de location courantes	16	—	16	—	16
Fournisseurs et comptes rattachés	1 010	—	1 010	—	1 010
Autres dettes opérationnelles	995	150	724	121	845
Autres dettes non opérationnelles	3	1	2	—	2
Total passif	4 914	151	4 571	192	4 733

(*) Niveau 2

NOTE 20 - TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées comprennent :

- les opérations courantes réalisées avec les sociétés non consolidées, les entreprises associées, les coentreprises et en particulier, les sociétés contrôlées par l'État ; et
- les rémunérations brutes et avantages attribués aux administrateurs et membres du Comité Exécutif.

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2022.

NOTE 21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN**ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES**

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Engagements donnés	834	807
Engagements donnés liés à l'exécution de contrats	726	718
Engagements donnés liés à l'activité	91	79
Autres engagements donnés	17	10
Engagements reçus	101	98
Engagements contractuels	101	98
Autres engagements reçus	—	—
Engagements Réciproques	333	233

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

32

ENGAGEMENTS LIES AU FINANCEMENT

(en millions d'euros)	30 juin 2023	31 décembre 2022
Engagements donnés	13	8
Engagements reçus	5	6
Engagements réciproques	880	880

Les engagements réciproques concernent principalement les lignes de crédit non utilisées et les commandes d'investissements.

Au cours de l'année 2022, Orano a refinancé sa ligne de crédit syndiqué renouvelable ou Revolving Credit Facility (RCF) pour un montant total de 880 millions d'euros avec une marge indexée sur des critères environnementaux et de gouvernance. Cette ligne de crédit syndiqué confirmée, signée avec un pool constitué de 10 banques, une maturité de 5 ans assortie a fait l'objet d'une première option d'extension exercée au cours du 1^{er} semestre 2023. Une deuxième option d'extension pourra être exercée en 2024.

NOTE 22 - LITIGES ET PASSIFS EVENTUELS

Orano est impliqué dans certaines procédures réglementaires, judiciaires ou arbitrales dans le cadre de l'exercice normal de ses activités. Le groupe fait également l'objet de certaines demandes, actions en justice ou procédures réglementaires qui dépassent le cadre du cours ordinaire de ses activités, dont les plus significatives sont résumées ci-après.

Uramin

Les sociétés Orano SA et Orano Mining se sont constituées parties civiles, en juin 2018, dans le volet « acquisition » de l'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire Uramin, à la suite d'un « avis à victime » reçu par AREVA SA en 2015 de la part du juge d'instruction en charge de l'affaire. Le groupe Orano entend, au travers de la constitution de partie civile d'Orano SA et Orano Mining, assurer la défense de ses intérêts. L'instruction judiciaire est toujours en cours et aucune date concernant un éventuel jugement n'a été fixée à ce jour.

Enquêtes

La Société a connaissance depuis le 28 novembre 2017 d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet national financier fin juillet 2015 au sujet d'une opération de trading d'uranium réalisée en 2011. Elle a aussi appris, le 23 novembre 2020, l'ouverture d'une information judiciaire dans ce même dossier et s'est constituée partie civile en décembre 2022.

Elle a de même connaissance depuis le 27 août 2018, d'une enquête sur les circonstances de l'octroi de licences minières en Mongolie.

Orano collabore avec les autorités judiciaires dans le cadre de ces procédures judiciaires, qui suivent leur cours. S'il s'avérait qu'il y a eu des détournements ou tout autre acte qui soit susceptible d'avoir porté préjudice au groupe, Orano interdirait les actions judiciaires nécessaires à la défense de ses intérêts.

Comptes consolidés Orano 30 juin 2023

33

Libération des otages d'Arlit

Le 6 octobre 2016, le gérant d'une société de protection a assigné les sociétés AREVA SA et Orano Cycle SA devant le tribunal de grande instance de Nanterre, en vue d'obtenir paiement d'une rémunération de succès qu'il prétend due au titre de services qu'il aurait rendus au groupe AREVA au Niger entre septembre 2010 et octobre 2013. AREVA SA et Orano Cycle SA considèrent que ces prétentions sont infondées. En parallèle de cette procédure, les parties à ce litige ont tenté de régler leur différend au travers d'une médiation judiciaire, laquelle n'a pas abouti malgré les efforts d'AREVA et d'Orano pour trouver un compromis. La procédure au fond a donc repris son cours en 2020. Même dans le cas où le tribunal ne suivrait pas la position du groupe Orano, l'impact financier serait limité, mais pourrait s'accompagner d'autres conséquences indirectes, par exemple médiatiques.

Recours contre certaines décisions administratives concernant les activités du groupe Orano

Les activités du groupe Orano nécessitent l'obtention d'autorisations ou de décisions administratives diverses (telles que des arrêtés préfectoraux, des permis de construire, etc.). Ces décisions font parfois l'objet, en France et de la part d'associations, de recours, qui peuvent dans certains cas avoir un impact sur le calendrier de réalisation des activités concernées.

Procédures et contentieux fiscaux

Le groupe comprenant des entités localisées dans différents pays, fait régulièrement face à des contrôles de la part des autorités fiscales et douanières locales. Plusieurs contrôles ainsi que des procédures ou contentieux en matière fiscale et douanière ont été engagés ou sont en cours devant ces mêmes autorités ou devant les tribunaux mais aucun ne devrait donner lieu ou n'a donné lieu à des charges fiscales matérielles pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers. Le groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense et qu'il met en œuvre les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable.

Passifs éventuels

Le groupe est propriétaire de matières uranifères et thorifères en attente de filières qu'il ne valorise actuellement pas dans leur totalité. Après traitement, ces matières devraient apporter des avantages économiques dans le futur au groupe. Néanmoins, en cas de changement de réglementation ou d'un constat d'hypothèses économiques irréalisables, le groupe pourrait être amené à constituer des provisions au titre du traitement et du stockage de ces matières.

NOTE 23 - CARNET DE COMMANDES

Au 30 juin 2023, le carnet de commandes d'Orano s'élève à 25,7 milliards d'euros.

NOTE 24 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE LA PERIODE

Un contrat pluriannuel couvrant la période 2031-2040 de 1,7 milliard d'euros avec un électricien européen pour la fourniture de concentrés d'uranium est entré en vigueur début juillet 2023. Cette commande sera enregistrée en carnet sur le 2nd semestre.

Une tentative de renversement du gouvernement Nigérien a été annoncée par voie de presse le 26 juillet 2023 et la situation n'est pas stabilisée à la date d'arrêtés des comptes. Le groupe a mis en place une cellule de crise pour assurer en premier lieu la sécurité de ses salariés. À la date d'arrêtés des comptes, Orano considère que cet événement n'a pas d'impact immédiat sur ses activités au Niger ni sur la valeur de ses actifs. L'évolution de la situation et son impact éventuel sur les activités du groupe fera l'objet d'un suivi au cours du 2nd semestre.